

J.A.B 2067 CHAUMONT

MONSIEUR
FURRER HENRI

2067 CHAUMONT



La percée finlandaise fantastique
du pneu d'hiver et du pneu d'été ...

ANIMAL SERVICE
CONFORT

VENTE PAR CORRESPONDANCE D'ALIMENTS ET
ACCESSOIRES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

2067 CHAUMONT

038 / 33.88.69

MAGASIN ET PENSION POUR PETITS ANIMAUX
(vaccinés y compris la leucose)

2013 COLOMBIER

038 / 41.13.71



Entreprise de travaux en régie

HANS LEUTENEGGER SA



Roger Sandoz

la coudre

Dîme 98 - Tél. 038 / 33 45 63

Vins fins de Neuchâtel

Blanc, Pinot noir, Oeil de Perdrix, Pinot gris



**JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE
CHAUMONT**

Paraissant 4 fois par an

3eme trimestre 1993

No. 58

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SIP

Les membres de la SIP sont priés d'assister à l'assemblée
générale annuelle le vendredi 30.10.1992 à 20h15 à
l'Hôtel Chaumont & Golf, salle Chasseral II

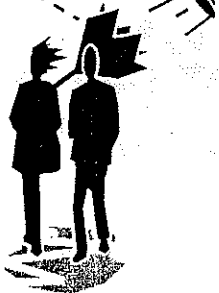
Ordre du jour :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G. du
30 octobre 1992.
2. Rapport du président et trésorier.
3. Rapport des vérificateurs de comptes.
4. Discussion et adoption des rapports.
5. Décharge au comité.
6. Election du président.
7. Election des autres membres du comité et des
vérificateurs de comptes.
8. Fixation du montant de la cotisation et du prix de
l'abonnement.
9. Divers.

A l'issue de l'assemblée, vous serez informés sur les problèmes
concernant Chaumont. Discussion. La soirée se terminera
autour du verre de l'amitié.

Le président,
Jean Bricola

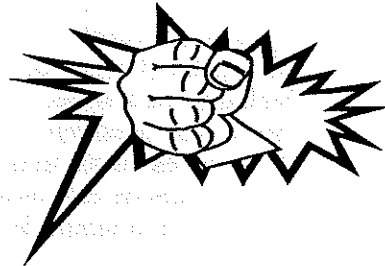
10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA TEMPÊTE



Beaucoup d'entre vous s'en souviennent comme si c'était hier, de ce fameux 27 novembre 1983. Toute la journée, Chaumont était secoué et dévasté par des vents d'une violence inouïe. Les arbres

versaient par milliers, les tuiles partaient comme des feuilles, les poteaux électriques étaient fracassés et la route obstruée par des centaines de troncs. Ce jour-là, un élan d'entraide extraordinaire se développa à Chaumont, pompiers, agriculteurs et habitants se mobilisèrent sans relâche pour lutter contre la nature déchaînée. Les cieux étaient contre nous mais le bon Dieu était avec nous. Il n'y eut pas d'accident et pourtant quelques-uns d'entre nous ont eu chaud ! A plusieurs reprises, ils ont senti le courant d'air des arbres qui s'écrasaient devant eux et derrière eux ! Dix ans plus tard, la nature a pansé tout cela. Ne subsistent que des souches et des souvenirs. 27 novembre 1983 - 27 novembre 1993, nous tomberons sur un samedi. Pour commémorer l'événement, nous aimerions organiser une soirée publique. Ceux qui possèdent des documents (photos, diapos, films, etc.) sont priés de prendre contact sans tarder avec Pierre Pfund (tél. 038 33 24 37). La soirée commémorative ne pourra se faire que si nous réunissons suffisamment de matériel adéquat.

ACTE STUPIDE



Une technique agricole assez récente consiste à fabriquer le fourrage en silos pour le bétail à même le sol. L'herbe est compressée, enroulée puis emballée dans une sorte de feuille en matière plastique.

Ce sont les grosses balles, blanches, que vous avez remarquées alignées à proximité du terrain de football. La fermentation se fait sur place et le silo sera fourragé en hiver. L'air ne doit absolument pas pénétrer dans ces silos. Malheureusement, il faut de plus en plus s'habituer à vivre avec une certaine frange de destructeurs débiles. Un individu n'a pas trouvé plus intelligent que de lacérer la moitié de ces balles (une dizaine), probablement avec un couteau. On ne peut bientôt plus rien laisser sans surveillance.

L'INTERDICTION GÉNÉRALE DE CIRCULER DU CHEMIN DES ECUREUILS

Des questions m'ont été posées au sujet des feuillets apposés sur le pare-brise des véhicules ayant violé le signal "Interdiction générale de circuler" (2.01 de l'Ordonnance sur la signalisation routière) placé au bas du chemin des Ecureuils à Chaumont. Un civil, est-il en droit d'apposer des feuillets-papillons et de faire dénoncer les contrevenants ? Voici la réponse : Le Conseil communal de Neuchâtel a, par un arrêté du 11.12.1991, interdit la circulation dans les deux sens sur les articles privés No 327 et 8720 du cadastre de la commune de Neuchâtel, propriété de M. Jean-Michel Wavre à Neuchâtel. La cause est donc claire, tous ceux qui ne sont pas "ayants droit" ne peuvent circuler sur les chemins des articles cadastraux 327 et 8720 à Chaumont. Le signal placé au bas du chemin des Ecureuils est parfaitement légal. Pour être tout à fait conforme à l'arrêté, il devrait cependant encore porter un panneau supplémentaire "Excepté ayants droit" Qui le viole devient contrevenant et peut être dénoncé. Un agent de police de la commune de Neuchâtel ou un fonctionnaire de la police cantonale peuvent dresser contravention. Ils ont même l'obligation de le faire (art. 6 du CPPN). Le lésé peut aussi dénoncer le cas au Ministère public, même si la constatation lui a été rapportée par un civil. Les fichets utilisés dans ce cas n'ont rien d'illégal. Ils sont clairs et, de surcroît, donnent quelques explications. Ils portent le nom de la personne qui a constaté et sont signés en lieu et place du lésé, avec son accord. Il est de bonne règle d'informer le contrevenant qu'il sera dénoncé mais, à la limite, ces fichets ne seraient même pas obligatoires. Lorsqu'une infraction à la LCR est commise sur son territoire, le lésé aura ensuite tout loisir de dénoncer le cas au Procureur général. Celui-ci infligera une amende de Fr. 50.-- pour ce genre d'infraction, somme à laquelle s'ajoutent quelques frais.

Pierre Pfund

LE GRELOT OUVRIRA AVEC UNE EXPOSITION

Nous avons parlé, dans notre dernière édition, des oeuvres de Willy Furrer "Chaumont hier, Chaumont aujourd'hui". C'est décidé, le travail de Willy Furrer sera exposé le jour d'ouverture du Grelot à Chaumont, à savoir **VENDREDI 5 NOVEMBRE 1993 à 17h00**. Nous vous donnons donc rendez-vous à ce moment-là au Grelot et l'apéritif sera offert par l'artiste. Willy Furrer donnera toutes les explications voulues. Les photographies de comparaison sont très intéressantes. On y voit l'évolution de la nature depuis des décennies, la transformation des immeubles et tout ce qui a créé notre "Chaumont d'aujourd'hui". Au plaisir de vous rencontrer le 5 novembre à 17h00.

L'EPOPEE BRESILJENNE

C'est donc le 30 janvier dernier que nos 13 aventuriers sont partis pour le Brésil. Les voilà à bord d'un avion Swissair, pour Francfort. De là, transbordement sur un appareil Varig et départ, en ligne directe pour Rio. Enfin quelques heures de sommeil dans un grand hôtel du quartier de Copacabana. Lundi, envol pour la capitale, Brazilia, ville totalement nouvelle, de 33 ans, construite sur l'initiative du président Kubitschek. Là, comme prévu, le groupe se sépare. Trois aventuriers partent pour Salvador, capitale de l'Etat de Bahia, tandis que les 10 autres montent à Manaus, capitale de l'Amazonie. Ils s'installent pour une magnifique croisière de 4 jours, à bord d'un bateau safari, sur le gigantesque fleuve Rio Négro. C'est l'aventure extraordinaire, la rencontre avec tout ce que l'on imagine de la forêt tropicale, les caïmans, les piranhas carnassiers, les oiseaux, bref, mille sortes de bestioles fantastiques. Sitôt le safari terminé, c'est l'envol pour Iguacu où le deux groupes se rejoignent. Visite du grand barrage d'Itaipu sur la frontière du Paraguay et du Brésil puis, le lendemain, départ pour les célèbres chutes d'Iguaçu, en radeau pneumatique, sur la frontière du Paraguay, de l'Argentine et du Brésil. De là, envol pour Belo Horizonte avec visite d'un immense stade de football et passage dans un site historique, Ouro Preto. Retour pour une semaine à Rio, avec, bien sûr, de nombreuses visites. Citons, parmi celles-ci le Corcovado (le fameux Christ mondialement connu), le Pain de sucre, le célèbre stade de Maracana, etc., etc. Voilà, tout cela, nos 13 amis l'ont vécu et ils en gardent un merveilleux souvenir. La fatigue, la chaleur (35 à 41 degrés) et le peu de sommeil n'ont absolument pas entamé l'amitié du groupe.. Ils gardent du Brésil l'image d'un pays de rêve, propre et accueillant.

GRAND SUCCES DE LA FETE NATIONALE

L'édition 1993 de la fête du 1er août a connu un grand succès. Tout a commencé par l'apéritif de 11h00, auquel assistaient déjà près de 100 personnes. Cette fois, le président du CAC n'a plus à rouspéter ! le public a participé sans discontinuer, jusqu'au petit matin. Les organisateurs sont très satisfaits et le beau temps avait même décidé à se mettre de la partie. Une petite brise a malheureusement empêché les vols captifs en montgolfière. En fin d'après-midi, le pilote a cependant pu faire une démonstration très intéressante. La grande vedette du jour fut indiscutablement la fameuse machine "Techno-nature" d'Edmond Barbey. L'engin a attiré plus de 500 curieux. Bref, tout a marché "comme sur des roulettes". Merci à tous et à l'année prochaine.

A PROPOS DES POUBELLES

Parfois, nous remarquons que certains utilisateurs des containers placés en bordure de la route manquent un peu de discipline. Des sacs sont placés à côté durant tout le week-end et on les retrouve éventrés par les animaux. Des objets encombrants et volumineux sont aussi déposés à même le sol. Les éboueurs ne ramassent pas ce genre d'objets en tournée normale. Une certaine indisciplinisme règne aussi à proximité des containers à verre. Les capsules métalliques ne sont pas toujours retirées ou on dépose des sacs remplis de bouteilles vides à même le sol, Il serait très agréable que ces pratiques disparaissent. Les déchets encombrants que l'on entend liquider rapidement peuvent être déposés le mercredi et le samedi à la décharge de Pierre à Bot. La commune a aussi prévu des bacs pour y déverser les huiles minérales ou végétales. Chaque ménage reçoit le plan des tournées d'éboueurs. Jouons donc le jeu. Merci.

De l'ordre autour des poubelles, c'est une chose. Il faut relever, selon ce qui nous a été rapporté, que le nombre de containers n'est pas suffisant, particulièrement vers l'entrée du Pré Girard. C'est un sujet sur lequel la SIP devra revenir rapidement.

Bulletin d'adhésion à la Société d'intérêt public de Chaumont

Cotisation annuelle Fr. 20.--. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le journal "Chaumonnier". L'abonnement est inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP :

Nom..... Prénom.....
Adresse (NP)..... Localité.....
Tél.

Abonnement au journal "Le Chaumonnier" sans adhésion à la SIP

Abonnement Fr. 15.-- par année avec envoi des 4 numéros annuels à domicile.

Je m'abonne au "Chaumonnier" :

Nom..... Prénom.....
Adresse (NP)..... Localité.....
Tél.

Découpez la rubrique désirée et envoyez-là à :
Société d'intérêt public, case postale 26, 2067 Chaumont

EN BREF, LA-HAUT

Que de mariages !

Trois Chaumonniers se sont mariés ces derniers mois, Pascal Pierrehumbert a pris pour épouse Béatrice Bobillier. Agnès Perriard est devenue Mme Flavian Gonseth et Isabelle Pierrehumbert est devenue Mme Laurent Stauffer. Tous nos voeux de bonheur.

Et pendant ce temps les années passent !

C'est ainsi que Mme et M. Claude Neuhaus, tout comme Mme et M. Victor Rysler ont fêté leur 50 ans de mariage. Toutes nos félicitations.

"La Suisse en questions"

Passablement de lecteurs se sont intéressés au travail fait par les membres du groupe "La Suisse en questions". Un secrétariat romand a été constitué pour les cantons de Neuchâtel, Genève, Vaud, et Valais. Point de contact, Mme Elisabeth Bracher, secrétariat romand, Case postale 69, 1302 Vuffiens-la-Ville. Plus près de nous, pour le canton de Neuchâtel, les réunions se font chez Marc Desaulles, Auberge de l'Aubier, 2205 Montézillon, tél. 038/30.30.10.

Bientôt la fête

Bientôt la seconde fête des Chaumonniers. Retenez bien la date du **SAMEDI 6 NOVEMBRE 1993**, ce sera la seconde fête des Chaumonniers organisée par la SIP. On nous promet une ambiance toute brésilienne.

Les bornes de Chaumont

Le professeur Evard et 20 élèves de l'Ecole normale ont à nouveau fait d'excellentes recherches à Chaumont. Ils ont déposé, pour notre journal, un historique concernant les bornes, remontant jusqu'en 1526 ! On nous a remis aussi des dessins et lithographies de Landry. Nous publierons tous ces documents extrêmement intéressants dès le 15 décembre.

Retro !

Tagad, au petit hôtel, exposera diverses prises de vue anciennes de Chaumont dès le 6 OCTOBRE 1993. A voir.

LE MOT MYSTERIEUX

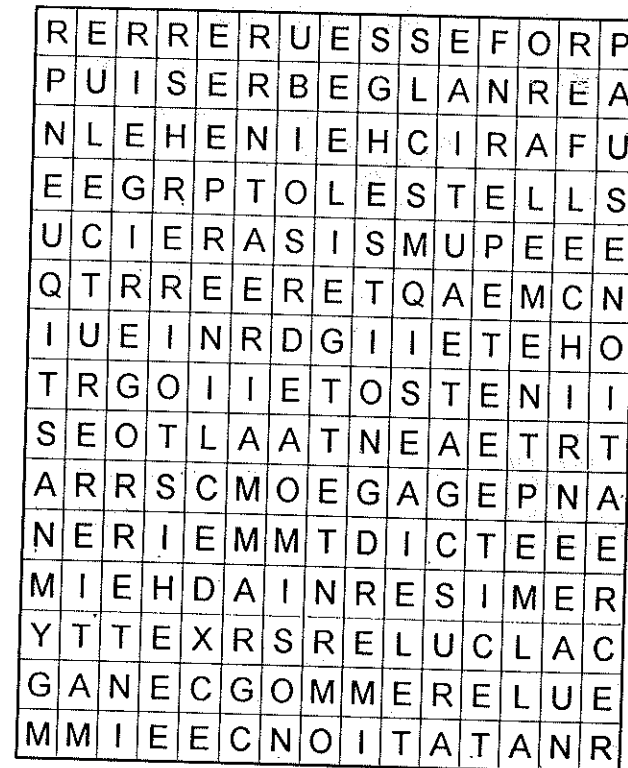
Barrez dans la grille les mots de la liste. Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement et diagonalement (de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut). Certaines lettres peuvent être utilisées plusieurs fois. Il vous restera 12 lettres qui formeront le mot mystérieux dont la définition est : **ECOLE**

ALGEBRE
CALCULER
CORRIGE
DECLINER
DESSIN
DICTEE
ECRIT
ERREUR
ERRER

EXAMENS
GAGE
GATEAU
GEOGRAPHIE
GOMMER
GRAMMAIRE
GYMNASTIQUE
HISTOIRE
INTERROGER

LECTURE
LIRE
MATHEMATIQUE
MATIERE
MOT
NATATION
ORALEMENT
PAUSE
PROFESSEUR

PUISER
RECREATION
REFLECHIR
RELU
REMISE
REPETE
REPETITION
RICHE
SIESTE



LA SOLUTION DU NUMERO 57 EST : DIPOLOCUS

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO